

POLE FORMATION ET EMPLOI

Commission Fédérale des Techniciens Statut régional de l'entraineur

| Destinataires : Ligues |
|--|
| Nombre de pièces jointes : 0 |
| □Information |
| □ Diffusion vers : clubs |
| ⊠Echéance de réponse : 20 février 2017 |

La Commission Fédérale des Techniciens souhaite avoir une vision d'ensemble des statuts de l'entraîneur mis en place dans chaque ligue régionale ainsi que des cahiers des charges des différents championnats régionaux seniors et jeunes.

Afin d'organiser une synthèse, nous vous demandons de transmettre le (les) statut (s) et/ou cahier des charges en vigueur dans votre ligue pour la saison en cours à la Commission Fédérale des Techniciens.

Vous voudrez bien adresser ces documents pour courriel à <u>statutentraineur@ffbb.com</u> avant le 20 février 2017.

Contact Mail: statutentraineur@ffbb.com Tél.:

| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|--|---|---|
| Patrick HAQUET Président de la Commission Fédérale des Techniciens | Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation | Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général |
| Référence | 2017-01-11 2-DFE-CFT - Statut de l'entraineur -Statuts régionaux.docx | |